

Soirée d'information aux parents  
9<sup>e</sup> année

Mardi 9 septembre 2025

---



# Cordiale bienvenue à chacun·e !

---



# Programme de la soirée

---

- 18h45
  - Informations de la Direction
- À l'issue de la séance plénière
  - Réunion avec le ou la maître·sse de classe
  - Forum parents-enseignants dès 20h
- Merci de ne pas faire de photos :
  - Diaporama à disposition sur notre site

# Notre mission

---



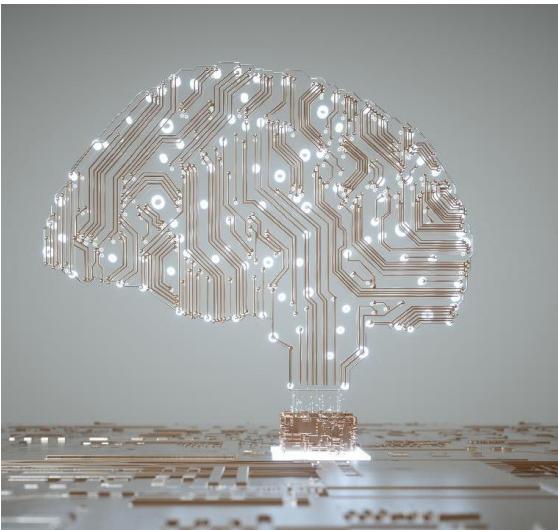
# Nos priorités et projets

---

- Parcours de formation de l'élève
  - Développement d'aptitudes scolaires et sociales dans une école
    - en lien avec la LEO, le rLEO et le Cadre général de l'évaluation
    - en lien avec les familles (ColComSou)
    - en lien avec son environnement (Edunum, Durabilité, Prévention)
    - en lien avec le tissu professionnel (visites, projet AMP, LIFT)
- Difficultés et troubles du comportement
  - Espace ressources
  - Cadre de travail
  - Mesures d'aide

# Les mots de la Directrice aux élèves

---



« Apprendre ne consiste pas à remplir un vase, mais à allumer et nourrir de petites flammes pour éclairer le chemin à parcourir »

« Une tête bien faite dans un corps sain »



# Une nouvelle école...

---



# Conseil de Direction

---

- Quatre Doyen·ne·s
  - M. Christophe Surdez en 9<sup>e</sup>
  - Mme Céline Hattée en 10<sup>e</sup>
  - Mme Cristina Horvath en 11<sup>e</sup>
  - M. Rodrigue Mbaye, administration & organisation
- Une Directrice a.i.
  - Mme Elisabeth Pasche

# Maîtrises de classe

---

- 9VG/1 Mme Negroni **C24, 2<sup>e</sup> ét.**
- 9VG/2 Mme Hippertt **C11, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VG/3 Mme Otto **B24, 2<sup>e</sup> ét.**
- 9VG/4 M. Zaghbani **B14, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VP/1 M. Manzini **C14, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VP/2 M. Buchard **E11, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VP/3 Mme Meier **B12, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VP/4 Mme Gibson **D14, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VP/5 M. Favarger **D11, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VP/6 M. Maurer **D12, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VP/7 M. Graber **C23, 2<sup>e</sup> ét.**

# Prestations communales (APEJ)

---

- Transports : abonnement « Tout établissement »
- Devoirs:
  - 2 périodes hebdomadaires à l'horaire des élèves de VG
- « Parents d'ados – Guide pratique » (apej.ch/cjlt/)
- Restaurant scolaire :
  - Gestion par Compass, sur mandat de l'APEJ
  - Portail MaCantine
  - Mme Peraudin, surveillante
- PRM 11h30 à 13h30 :
  - M. Granjon, éducateur spécialisé
  - Mme Perraudin et M. Azdod, animat·eur·rice socio-culturels
- Conseillère école-famille:
  - Mme Bürer

# Les services aux Rojalets

-  **Bibliothèque** : V. Cottet, ...
-  **Economat** : C. Willi
-  **Edunum** : C. Egli, **S. Favarger**, C. Negroni, B. Silva, F. Zurcher
-  **OCOSP** : N. Nadji
-  **PPLS** : L. Craig, L. Bleve, **L. Allseits**
-  **Santé** : A. Perrinjaquet, A. Liengme
-  **Médiation** : B. Fong Yong, M. Moeri, **P. Morineau**
-  **CEF** : G. Bürer
-  **PEMS** : B. Pittet
-  **Restaurant** : J.-F. Derisoud, F. Simon
-  **PRM** : M. Granjon, M. Perraudin, **Y. Azdod**
-  **Secrétariat** : C. Joray, M. Robert-Nicoud, **E. Oulevey**, **J. Isgro**
-  **ARSCO** : G. Tirvaudey, C. Da Costa, A. Kaltenrieder, F. Madureira

# Equipe PSPS

- « **PSPS** » signifie : **Promotion de la Santé et Prévention en milieu scolaire**
- **Notre équipe PSPS** se compose de :
  - La doyenne PSPS : Mme C. Hattée
  - L'infirmière scolaire : Mme A. Liengme
  - L'éducateur en milieu scolaire : M. B. Pittet
  - Les médiateurs scolaires : M. M. Moeri, Mmes B. Fong Yong et P. Morineau
  - La déléguée PSPS : Mme A. Perrinjaquet
- **Nos buts :**
  - maintenir et améliorer la santé physique, mentale et sociale des jeunes scolarisés
  - contribuer au développement harmonieux des jeunes (bien-être et intégration dans l'établissement)
  - créer des conditions favorables aux apprentissages



# Projets et activités PSPS 2025-2026

## ES Coppet - Terre Sainte



# Médiation scolaire

BUREAU B01

Bénédicte FONG YONG

Marc MOERI

Pascale MORINEAU

## MÉDIATION SCOLAIRE - RÔLE

- **Être à l'écoute**
- Accompagner en cas de **problème relationnel** au sein de l'établissement scolaire (conflit, intégration, intimidation,...)
- **Orienter** vers les professionnels à même d'aider l'élève
- Membre du groupe PSPS

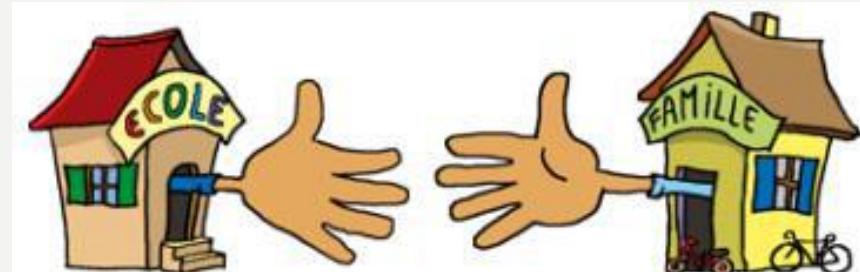
## MÉDIATION SCOLAIRE - POSTURE

- Impartialité
- Confidentialité

(Collaboration avec d'autres professionnels - Devoir de signaler un danger)

# CONSEILLÈRE ÉCOLE-FAMILLE

- Mon rôle :
  - Offrir aux familles un espace d'écoute, confidentiel
  - Les accompagner face aux difficultés qu'elles rencontrent
  - Les orienter vers des structures adaptées à leurs besoins ou difficultés
- Qui peut me contacter
  - Parent
  - Enfant
  - Professionnels de l'école
- Où et comment me contacter
  - Permanence tous les jeudis en P5 et P6 de 11h40 à 13h25 en E01, ou sur rdv
  - Par e-mail : [gisele.buerer@apej.ch](mailto:gisele.buerer@apej.ch)
  - Par téléphone: 079 530 85 61



# CONSEILLÈRE ÉCOLE-FAMILLE

## Conseillère École Famille



Ressource gratuite  
pour les parents  
et les enfants

Gisèle Bürer  
Établissements primaire-  
et secondaire de Coppet Terre Sainte  
Tel: 079 530 85 61  
Mail: [gisele.buerer@apej.ch](mailto:gisele.buerer@apej.ch)

À votre  
disposition  
pour

**Apporter** un soutien  
administratif et social

**Apporter** un soutien face  
aux difficultés  
rencontrées à l'école  
ou dans une famille

**Faciliter** les liens  
entre l'école  
et la famille

**Servir** de relais,  
de coordination  
sociale

**Un accompagnement**  
gratuit, en toute  
discretion, à domicile  
ou ailleurs

apej  
Association  
pour l'école  
et la famille  
de la Terre Sainte

# Et vous pour nous épauler

---

- Suivre le travail scolaire, signer l'**agenda** chaque WE, prendre connaissance des infos, ...
- Soutenir la part de **travail éducatif** de l'école: attitude, langage, tenue vestimentaire, respect des règles ...
- Respecter les procédures autour des absences
  - Appeler le secrétariat entre **7h30 et 8h00**, quand votre enfant est absent.
  - Faire une **excuse écrite signée**, pour le jour de son retour en classe (formulaire en fin d'agenda).
  - Respecter les dates des **vacances scolaires** et des jours fériés.
    - Congé joker
- **Communiquer** avec l'école, si besoin...

# Pour communiquer

---

- Le **téléphone** pour
  - les urgences
  - les discussions autour de situations d'élèves
- L'**e-mail** pour
  - la transmission d'infos brèves
- Les **formulaires** de l'agenda ou les **courriers avec signature** pour des demandes
  - Formulaire de l'agenda transmis au maître par l'élève
  - Courriers avec signature peuvent être transmis par e-mail
- Notre **site** d'établissement  
<https://www.escoppet.ch>

# Agenda de l'élève

---

- **Agenda papier**

- Document officiel
- Outil de communication école-famille
- L'élève y note les devoirs
- L'enseignant·e y note les évaluations, et remarques

- **TeamUp**

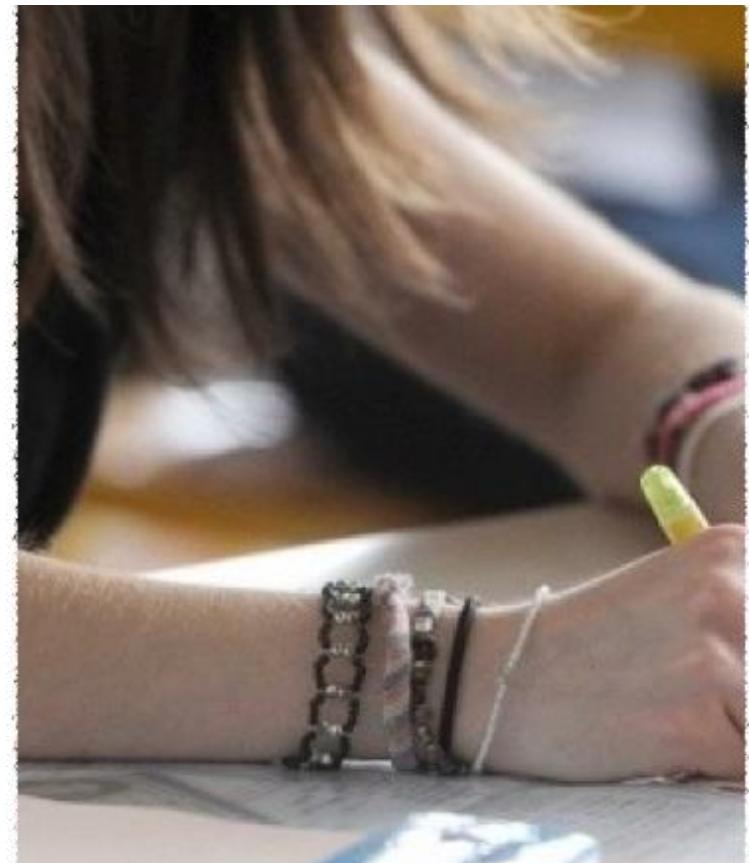
- Agenda électronique
- L'enseignant·e y note les devoirs
- Absence d'un·e élève: l'enseignant·e met le travail effectué en classe
- Pour l'élève : travail à faire dans la mesure du possible

# Des règles à respecter

(cf. agenda de l'élève)

---

- Référence canton : LEO
- Référence ESCO : RI
  
- Nos règles de vie
- Nos 7 règles d'or
  
- LEO art. 5 : l'école seconde les parents dans l'éducation
  
- Collaboration école-famille



# Dispositifs numériques personnels

- Conseils aux parents (agenda)
- Décision 162 DFJC
- Téléphone portable à la pause de midi (extérieur et resto)
- Confiscation (LEO): lettre aux parents



## Cadre pour l'usage des écrans à l'école et conseils pour la maison

L'éducation numérique est en phase pilote dans le canton de Vaud. En attendant qu'elle donne à chaque élève les compétences et les connaissances nécessaires pour un usage raisonnable des dispositifs numériques, voici le **cadre scolaire** mis en place et quelques **conseils pour soutenir les parents**.

CADRE SCOLAIRE	Les dispositifs numériques personnels des élèves, tels que les <b>téléphones portables</b> , écrans et autres objets connectés, sont <b>interdits dans le périmètre de l'école</b> durant le temps scolaire. Leur utilisation est néanmoins prévue lors d'activités pédagogiques encadrées par l'enseignant-e.
CADRE FAMILIAL	<p>Hors temps scolaire, discutez en famille pour <b>fixer un cadre</b> d'utilisation des écrans en vue d'une utilisation raisonnable. Rediscutez-en régulièrement.</p> <p>Lors de vos discussions, incluez les éléments sur le temps, les coûts, les lieux et le type d'utilisation des écrans.</p> <p>Si les règles fixées pour les enfants ne s'appliquent pas aux adultes, les adultes veillent à leur rôle d'exemple.</p> <p>En cas de non-respect du cadre, des sanctions peuvent être prévues. <b>Évitez cependant de tout interdire</b>, car interdire d'utiliser un téléphone portable ou internet, c'est priver l'enfant d'un apprenant et d'une appartenance sociale essentiels.</p> <p><b>Respecter les limites d'âges</b> des contenus permet de protéger l'enfant. En l'absence de limite claire, faire le choix ensemble peut être une bonne solution.</p> <p>L'âge légal pour l'usage des <b>réseaux sociaux</b> et les <b>messageries</b> est de 13 ans. Entre 13 et 16 ans, l'adulte peut accompagner le jeune.</p> <p>De 4 à 9 ans, toute activité sur un écran est accompagnée par un adulte.</p> <p>De 9 à 13 ans, toute activité sur un écran se fait avec un adulte à proximité.</p> <p>Dès 13 ans, l'enfant apprend à être autonome dans ses activités sur écran.</p> <p><b>Échangez ensemble</b> sur ce que l'enfant voit et fait sur les écrans. L'adulte et l'enfant en profitent !</p> <p><b>Limitez le temps de loisirs passé devant les écrans</b> et adaptez-le à l'âge de l'enfant. Plus de 2 heures d'écrans par jour est considéré comme excessif.</p> <p>Fixez des <b>heures de déconnexion</b>, le soir et le matin.</p> <p>Définissez des <b>lieux sans écran</b>, par exemple la table à manger et la chambre à coucher.</p>
ENSEMBLE	<p>Si l'usage du numérique est effectué en bonne intelligence, une collaboration bienveillante école-famille permet aux enfants de <b>développer leurs compétences numériques</b> et de profiter des nombreux <b>aspects positifs des activités sur écran</b>. Les recherches sur internet accroissent les connaissances et éveillent le sens critique, la programmation structure la pensée, les jeux vidéo développent la recherche de solutions et la coordination, les réseaux sociaux stimulent la créativité et l'esprit de groupe.</p>

Le site Jeunes et médias de la Confédération suisse propose également aux parents des «conseils au quotidien» et une «utilisation des médias adaptée à l'âge»: [www.jeunesetmedias.ch/fr/competences-mediatisques/parents-famille](http://www.jeunesetmedias.ch/fr/competences-mediatisques/parents-famille)

CC BYSA 4.0/010C-060, août 2019

# Numérique à l'école (M. Mbaye)

---

- Projet cantonal :
  - Un service institutionnel sécurisé (CIPEO)
  - Microsoft Office 365 Education (en ligne)
  - Education numérique : déploiement en cours
- Outils actuels :
  - Un compte par élève avec un **e-mail** (@edu-vd.ch)
  - **Teams** et autres outils à disposition
  - Agenda en ligne : **Teamup**
    - Incrire les **devoirs à domicile** (agenda de classe)
    - Communiquer le **travail fait en classe** (absent·e·s)
  - Salles informatiques et i-pads
  - Une **charte** à signer

# Monde professionnel (M. Surdez)

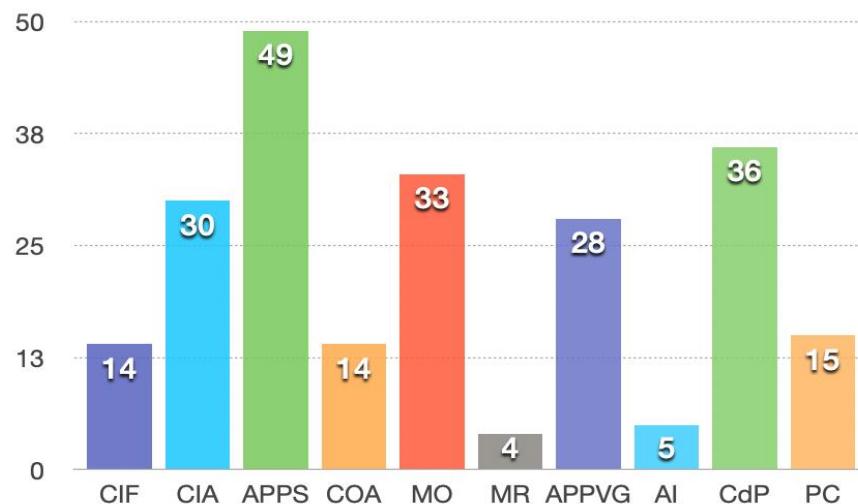
---

- **1ers pas**
  - SwissSkills : tous les élèves de 9e à Bern le 18 septembre
  - JOM : le 13 novembre
- **Et plus tard**
  - Visites et stages pour 10-11 VG-VP
    - Salon des métiers
    - Stages
  - LIFT
    - Programme sur 10-11, VG
    - Implication d'entreprises de nos communes
  - AMP
    - 12 cours de 1 période à l'horaire des **classes VG** et en cours facultatif pour **des élèves de VP**
    - Travail sur le **savoir-être**
      - apprendre à se présenter à son avantage
      - apprendre les comportements attendus dans le monde professionnel
    - **Exercice pratique**
      - entretien fictif dans une entreprise
      - réseau d'entreprises (inscrivez-vous)

# Prestations aux élèves (Mme Horvath)

- **Espace Ressources**

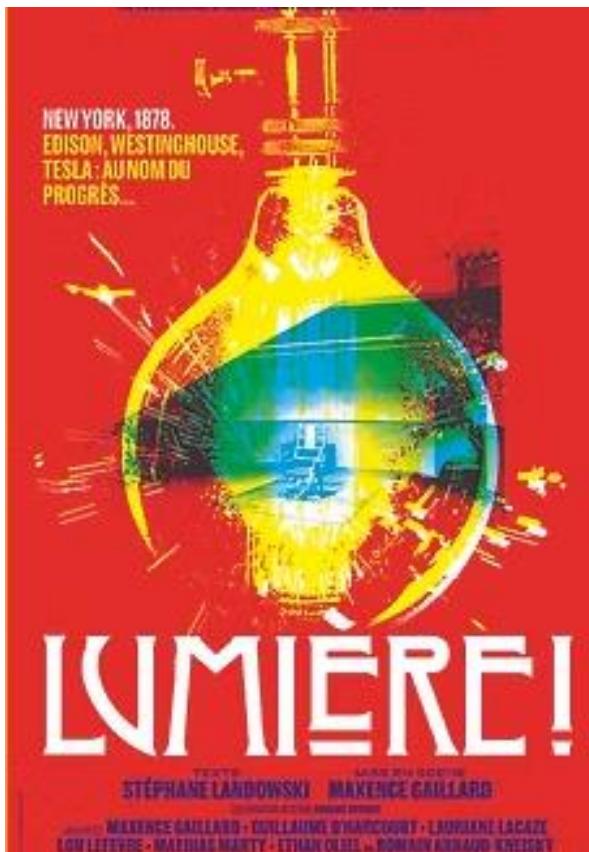
- Espace virtuel qui propose plusieurs soutiens aux élèves en difficulté
- Une équipe de 23 enseignant·e·s ordinaires, 5 enseignant·e·s spécialisé·e·s, 2 assistantes à l'intégration, 1 éducateur en milieu scolaire



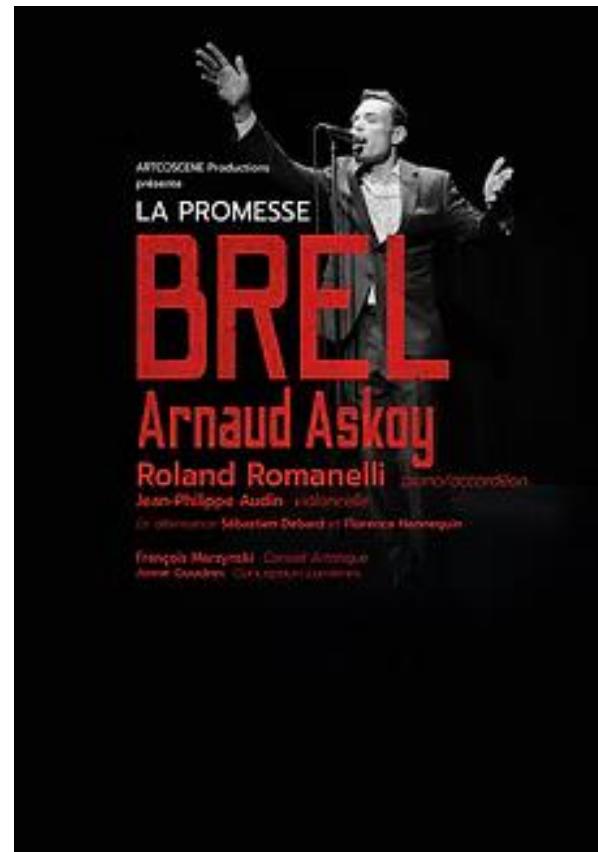
# Spectacles ATTS

---

Novembre 2025



Mars 2026



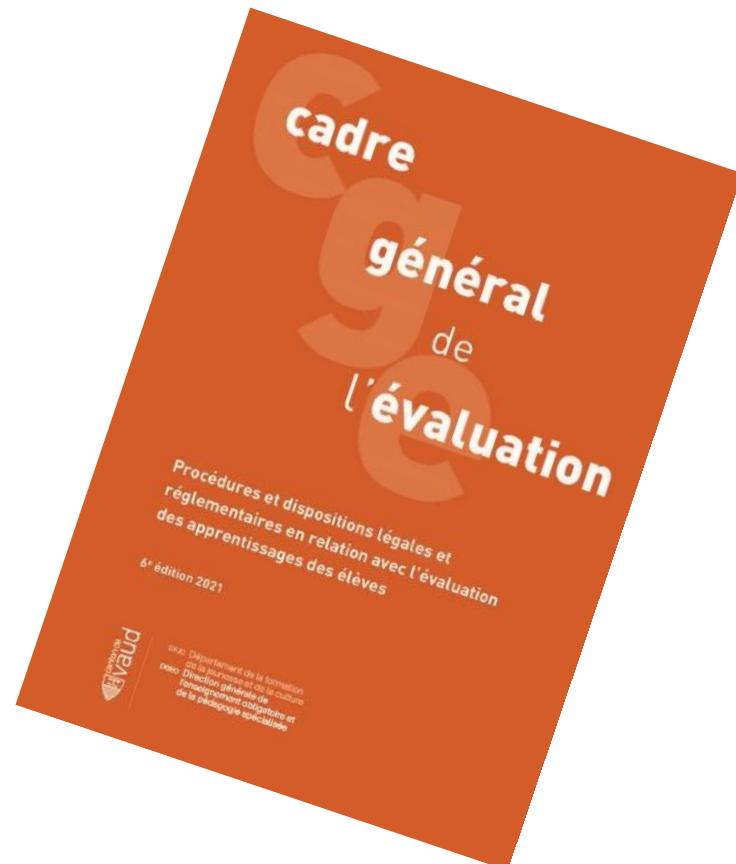
# Conditions de promotion, d'orientation et de certification

---

Passage à un système à **double condition**

Depuis août 2021

- [escopet.ch](http://escopet.ch)
  - > Autorité
  - > DEF
  - > Prescriptions
  - > CGE



# Documents d'information (DGEO)

  
PDC  
Pouvoirs publics  
Confédération  
Etat de Vaud

ouuc Département de la formation  
de la jeunesse et de la culture  
Dgeo Direction générale de  
l'enseignement obligatoire et  
de la pédagogie spécialisée

## Présentation du Cycle 3

### Information aux parents

Degré secondaire  
Années 9S et 10S

L'école obligatoire se déroule sur onze ans. Elle vise à faire acquérir à l'élève des connaissances et des compétences, à développer et à exercer ses facultés intellectuelles, manuelles, créatives et physiques, et à former son jugement et sa personnalité. L'école permet à l'élève de s'insérer dans la vie sociale, professionnelle et civique par la connaissance de soi-même et du monde qui l'entoure ainsi que par le respect des autres.

Ce dépliant présente le cycle 3, et en particulier les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années du degré secondaire. Il décrit notamment le dispositif de voies et de niveaux prévu par la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO). Ce document présente, selon une logique chronologique, les conditions de promotion et de réorientation par voie.

D'une durée de trois ans, le cycle 3 aboutit à un certificat de fin d'études secondaires marquant l'achèvement de la scolarité obligatoire. À l'issue de la 11<sup>e</sup> année, divers raccordements sont possibles.

[www.vd.ch/scolarite](http://www.vd.ch/scolarite)

Sources: Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)  
Règlement d'application de la LEO (RLEO)  
Cadre général de l'évaluation (CGE)

Seuls font foi le cadre légal et réglementaire et le Cadre général de l'évaluation (CGE), lequel traite de manière exhaustive des différents cas.

  
PDC  
Pouvoirs publics  
Confédération  
Etat de Vaud

ouuc Département de la formation  
de la jeunesse et de la culture  
Dgeo Direction générale de  
l'enseignement obligatoire et  
de la pédagogie spécialisée

## Options de compétences orientées métiers de la voie générale

### Information aux parents

Degré secondaire  
Années 9S à 11S

En complément du dépliant présentant les 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années du degré secondaire I (cycle 3), ce document décrit les options de compétences orientées métiers (OCOM). Ces options constituent une composante forte de la voie générale. Elles permettent d'augmenter les compétences des élèves en vue de l'apprentissage, des études de culture générale et de commerce des gymnas ou de maturité professionnelle.

Les OCOM sont introduites dans la grille horaire de 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> années en application de l'article 94 de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) et de l'article 70 de son règlement d'application (RLEO), ainsi que de la décision départementale n° 157 « Options de compétences orientées métiers ».

[www.vd.ch/scolarite](http://www.vd.ch/scolarite)

Sources: Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)  
Règlement d'application de la LEO (RLEO)  
Cadre général de l'évaluation (CGE)

Seuls font foi le cadre légal et réglementaire et le Cadre général de l'évaluation (CGE), lequel traite de manière exhaustive des différents cas.

- [escoppet.ch](http://escoppet.ch)  
> Autorité  
> DGEO  
> Dépliants  
d'information

# Groupes de disciplines

---

- **Groupe principal:**
  - Toutes les branches
- **Groupe restreint:**
  - Français (FRA), allemand (ALL), mathématiques (MAT), option spécifique (OS) ou option de compétence orientée métier (OCOM)

# Promotion en fin de 9ème

---

- **Groupe principal:**
  - 9VG et 9VP :  $\geq 44$  pts (11 disciplines à 4)
- **Groupe restreint:**
  - 9VG et 9VP :  $\geq 16$  pts (4 disciplines à 4)
- **Cas limites:**
  - 9VG : max. 1 pt d'insuffisance par groupe
  - 9VP : max. 0,5 pt d'insuffisance par groupe

Toute décision concernant un **cas limite** est de la compétence du Conseil de Direction, sur préavis du Conseil de classe

# Changement niveaux (FRA, MAT, ALL) et options (OS, OCOM)

---

## *Fin du 1<sup>er</sup> semestre (9VG)*

- **Passage du niveau 1 à 2:**
  - automatiquement si moyenne  $\geq 5,5$
  - sur préavis de l'enseignant de la discipline, si moyenne à 5
- **Passage du niveau 2 à 1:**
  - sur demande des parents ou
  - sur préavis de l'enseignant de la discipline concernée.
- **Passage d'une OS à une OCOM:**
  - automatiquement si moyenne  $\leq 3$  et sur demande des parents
  - ou si 3 niveaux 1.

# Changement niveaux (FRA, MAT, ALL) et options (OS, OCOM)

---

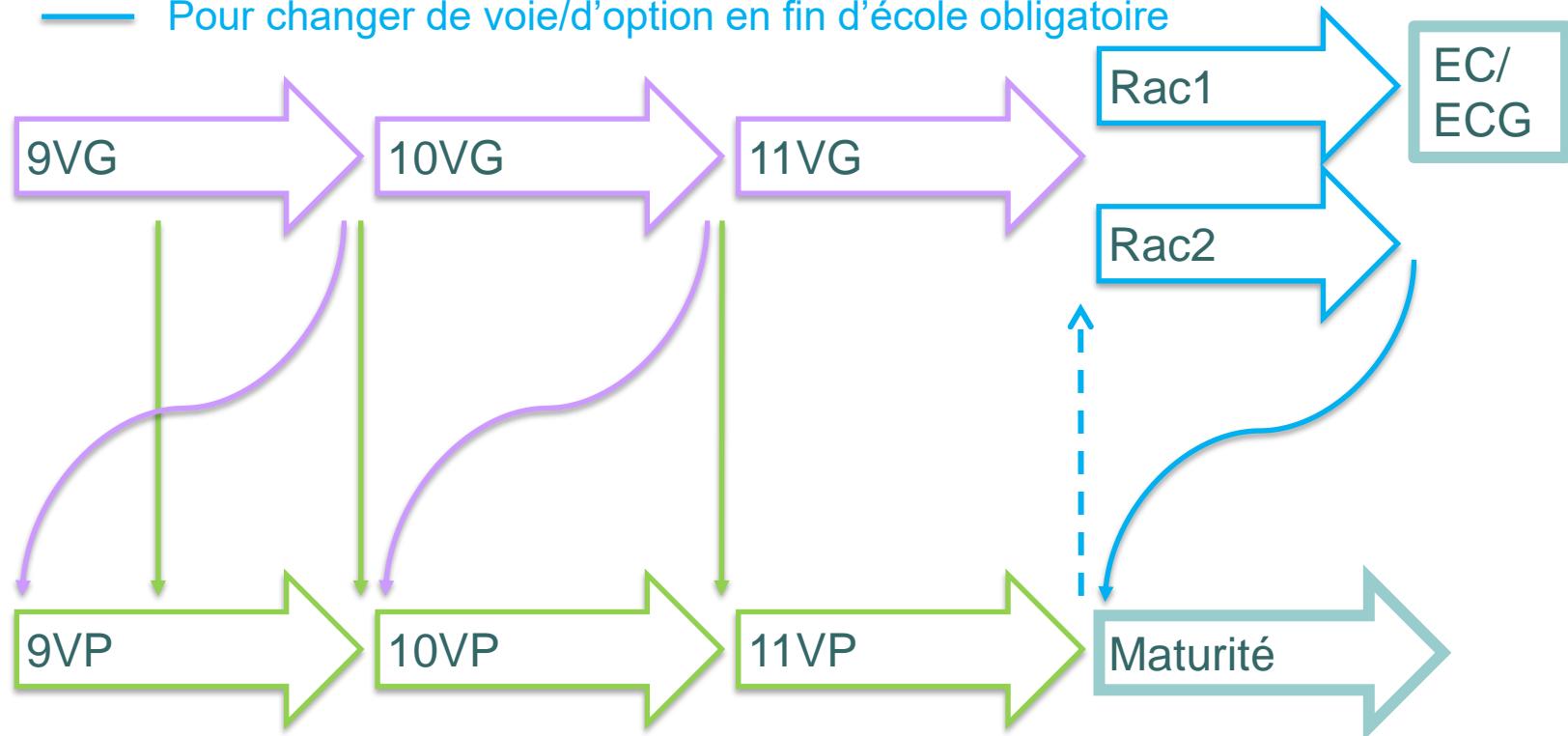
## *Fin d'année scolaire (9VG)*

- **Passage du niveau 1 à 2:**
  - automatiquement si moyenne  $\geq 5,5$
  - ou sur préavis de l'enseignant de la discipline, si moyenne à 5
- **Passage du niveau 2 à 1:**
  - automatiquement si moyenne  $\leq 3$
  - ou sur préavis de l'enseignant de la discipline, si moyenne à 3,5.
- **Passage d'une OS à une OCOM:**
  - automatiquement si moyenne  $\leq 3,5$
  - ou si 3 niveaux 1.

# Réorientations

---

- Avec 3 niv2 + OS + 19 pts Fra-Mat-All-OS + 50.5 au total
- Avec 3 niv2 + OCOM + 15 pts Fra-Mat-All + 46.5 pts au total
- Pour changer de voie/d'option en fin d'école obligatoire



# 3 ans pour préparer son avenir !

---

Dans une école ...

- qui aura **besoin** du soutien des parents,
- qui offrira un cadre de travail propice,
- qui permettra à chacun·e
  - de se motiver, de progresser, d'avancer,
  - d'occuper sa place, de se respecter, de bien vivre ensemble,
  - de préparer son avenir et de s'ouvrir à la diversité des possibilités.

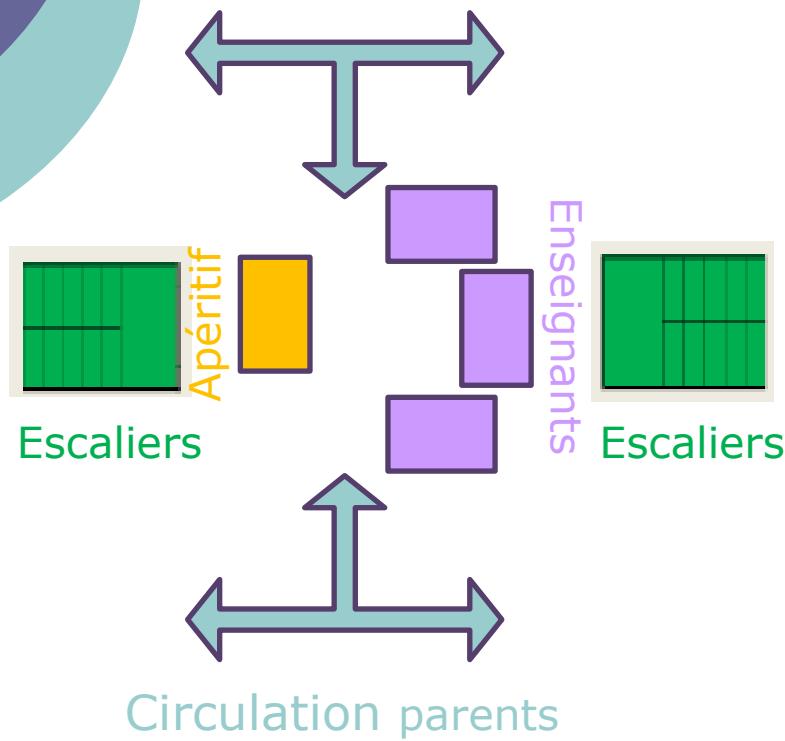
# Réunions en classe

---

- 9VG/1 Mme Negroni **C24, 2<sup>e</sup> ét.**
- 9VG/2 Mme Hippertt **C11, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VG/3 Mme Otto **B24, 2<sup>e</sup> ét.**
- 9VG/4 M. Zaghbani **B14, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VP/1 M. Manzini **C14, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VP/2 M. Buchard **E11, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VP/3 Mme Meier **B12, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VP/4 Mme Gibson **D14, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VP/5 M. Favarger **D11, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VP/6 M. Maurer **D12, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VP/7 M. Graber **C23, 2<sup>e</sup> ét.**

# Forum : où trouver un enseignant?

---



## Où trouver un enseignant?

- Secteur A - B
  - M. Aebi à Mme Convert
- Secteur B - C
  - Mme Darcey à Mme Frey
- Secteur C - D
  - Mme Gibson à M. Manzini
- Secteur D - E
  - Mme Matthewson à Mme Ozcaki
- Secteur E - F
  - Mme Perrinjaquet à Mme Zuercher

# Vos questions ?

---



# Réunions en classe

---

- 9VG/1 Mme Negroni **C24, 2<sup>e</sup> ét.**
- 9VG/2 Mme Hippertt **C11, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VG/3 Mme Otto **B24, 2<sup>e</sup> ét.**
- 9VG/4 M. Zaghbani **B14, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VP/1 M. Manzini **C14, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VP/2 M. Buchard **E11, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VP/3 Mme Meier **B12, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VP/4 Mme Gibson **D14, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VP/5 M. Favarger **D11, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VP/6 M. Maurer **D12, 1<sup>er</sup> ét.**
- 9VP/7 M. Graber **C23, 2<sup>e</sup> ét.**